

2^{ème} Tentative d'élection d'un maire

L'an mil neuf cent quarante cinq le vingt sept du mois de mai à neuf heures trente les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Allary Jean Louis, doyen d'âge et Président.

Étaient présents : M. M^{rs} Campot Joseph - Peynet Lucien - Maxime René - Denis Simé - Faure Alphonse - Doumer Joseph - Thouvenin Frédéric

Absent

Phelippeau Emile. Allary Jean Louis.

Monsieur Faure Edouard (s'est fait excuser).
 Monsieur Allary Jean Louis Président rend compte aux membres présents du résultat de son entretien avec Monsieur le Préfet à Angoulême du vingt deux mai mil neuf cent quarante cinq et de l'intention de Monsieur le Préfet de venir assister à la séance de ce jour dans le but de concilier la regrettable confusion existant au sein du nouveau conseil municipal.

Dès son arrivée Monsieur le Préfet, dans un exposé clair et compréhensif, a mis les membres du conseil en présence de leurs responsabilités et de leurs devoirs envers leurs électeurs et des principes fondamentaux de la République dans la liberté reconquise.

Monsieur le Préfet laisse ensuite la parole à Monsieur Allary J. L. doyen d'âge et Président.

Le Président après avoir donné lecture des articles 76, 77 et 80 de la loi du 5 avril 1884, a invité le conseil à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à l'élection d'un Maire.

Chaque conseiller municipal à l'appel de son nom a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après : Nombre de bulletins trouvés dans l'urne = Neuf
 à Déduire : Bulletins blancs ou nuls = 0

Reste : Tous le nombre de suffrages exprimés = Neuf
 Majorité absolue = Cinq

Ont obtenu : M^r Peynet Lucien : Huit voix
 M^r Allary Jean Louis : Une voix

Monsieur Peynet Lucien ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire et immédiatement installé

Election d'un Adjoint

1^{er} tour de scrutin :
 votant (9) neuf
 Blancs ou Nuls (0)
 Suffrages exprimés (9) neuf
 Majorité absolue (5) cinq

Ont obtenu { Monsieur Allary Jean Louis 8 voix
 Monsieur Lhonnies Frédéric 1 voix

Monsieur Allary Jean Louis ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

Demande
d'un 2^{ème}
Adjoint

Sur proposition de M^r Pignat, Maire, et de M^r Allary adjoint, le Conseil Municipal propose à l'unanimité de soumettre à l'approbation de Monsieur le Préfet la création d'un poste de deuxième adjoint, ainsi qu'il est prévu par la loi du 5 avril 1884

Monsieur le Préfet, présent à la séance, accepte la proposition du Conseil Municipal, approuve et signe l'extrait qui lui est présenté

Election d'un 2^{ème} Adjoint

Le Maire invite alors le Conseil Municipal à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à l'élection d'un deuxième adjoint

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	=	Neuf
Bulletins blancs ou nuls	=	zéro
Nombre de suffrages exprimés	=	Neuf
Majorité absolue	=	Cinq

Ont obtenu : { Monsieur Dereix Aimé cinq voix
 Monsieur Faure Ulysse trois voix
 Monsieur Lhonnies Frédéric une voix

Monsieur Dereix Aimé ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Deuxième Adjoint et immédiatement installé.

Campes *Clavier* *Dereix A.* *Dug...*
M... *Bayer* *Joseph* *Lhonnies* *Th...*

Convocation des Conseillers Municipaux affiché le 10 juillet 1945 pour nommer Délégué et Commissaires. Remplacement de pouvoirs et Divers à la Réunion fixé pour le 15 juillet 1945 à 15^h
 L. Maire
L. Dug...